

Department of  
External  
Affairs



Ministère des  
Affaires  
extérieures

N<sup>o</sup> 147

Le 12 juillet 1988

## DES VENTES DE PRODUITS AGRICOLES REÇOIVENT

### L'APPUI DU GOUVERNEMENT

Ottawa --- Le ministre du Commerce extérieur John C. Crosbie a annoncé aujourd'hui que la Société pour l'expansion des exportations (SEE) garantira par une assurance à l'exportation de 21,2 millions de dollars CAN la vente de produits agricoles à Cuba.

"Je suis heureux que la SEE offre cette assurance", a déclaré M. Crosbie. "Elle aidera considérablement les exportateurs canadiens de produits agricoles à garder la place qu'ils occupent de longue date sur le marché de Cuba."

L'assurance de la SEE couvrira la vente de tout produit agricole en vrac, y compris celle de produits traditionnellement exportés vers le marché cubain, tels que haricots, maïs, tourteaux de soya et pommes de terre.

La SEE étendra l'assurance à mesure que Cuba remboursera les sommes actuellement dues au Canada.

Les producteurs agricoles en difficulté du Canada, particulièrement ceux de l'Alberta, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, se féliciteront sans doute de cette dernière initiative de la SEE.

L'appui offert par l'assurance permettra aux agriculteurs du Canada de répondre à la demande d'un marché traditionnel et important. D'une manière générale, cet appui sera assuré aux producteurs canadiens sur tous les marchés d'exportation.

.../2

Minister for  
International  
Trade

Ministre du  
Commerce  
extérieur

L'assurance garantissant les ventes à Cuba s'inscrit dans le Programme d'assurance pour les produits agricoles en vrac de la SEE, qui depuis 1986 a appuyé l'exportation dans le monde entier de plus de 500 millions de dollars CAN de produits agricoles.

La Société pour l'expansion des exportations, organisme public de crédit à l'exportation, est chargée d'offrir des assurances-crédits, des prêts, des garanties et d'autres services financiers afin de promouvoir le commerce d'exportation du Canada.